

7 septembre 2009

Colombie : Deux autres assassinats endeuillent une fois de plus le mouvement syndical

Bruxelles, le 4 septembre 2009 :

Cette semaine, deux autres syndicalistes colombiens, GUSTAVO GÓMEZ et MAURICIO ANTONIO MONSALVE VÁSQUEZ, ont été tués, ce qui porte à 27 le nombre de militants syndicaux assassinés en Colombie depuis janvier 2009. Le mouvement syndical insiste auprès des autorités pour qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour en finir avec ce bain de sang.

Le 21 août, des inconnus se sont présentés au domicile de Gustavo Gómez, salariés de Nestlé-Comestibles la Rosa S.A. et membre du SINALTRAINAL. Lorsque ce dernier a ouvert la porte, les individus lui ont tiré dessus à dix reprises. Il est décédé quelques heures plus tard.

Ce crime s'est produit alors que le syndicat avait présenté un cahier de revendications à la société Nestlé Purina PetCare de Colombia S.A.

Mauricio Antonio Monsalve Vásquez était enseignant et avait disparu depuis dix jours lorsque son corps a finalement été découvert, enterré à Ituango dans une zone appelée Santa Lucia. Il n'a pas encore été possible de faire toutes les démarches nécessaires pour le rapatrier afin de lui donner une sépulture.

Les membres du SINALTRAINAL, qu'il s'agisse d'enseignants ou de travailleurs, sont victimes d'une persécution sans merci qui, pour l'année en cours, se solde par la mort de 12 travailleurs de Nestlé, tous membres de l'organisation, et de 13 enseignants, dont 6 étaient affiliés au syndicat.

Dans une lettre adressée aux autorités colombiennes http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/Dos_sindicalistas_asesinados_FECODE_SINALTRAINAL_septiembre_de_2009.pdf, la CSI demande instamment au président Álvaro Uribe de lancer immédiatement une enquête pour traduire les responsables de ces crimes en justice et de prendre les mesures appropriées pour protéger la vie des syndicalistes et s'assurer que toutes et tous bénéficient de la liberté syndicale conformément aux conventions fondamentales de l'OIT que la Colombie a ratifiées.], la CSI demande instamment au président Álvaro Uribe de lancer immédiatement une enquête pour traduire les responsables de ces crimes en justice et de prendre les mesures appropriées pour protéger la vie des syndicalistes et s'assurer que toutes et tous bénéficient de la liberté syndicale conformément aux conventions fondamentales de l'OIT que la Colombie a ratifiées.